



Préparation Agrégation arts plastiques

Diplôme DU

Domaine d'étude Arts, Lettres, Langues

Mention Préparation Agrégation arts plastiques

Objectifs

La préparation à l'agrégation permet de préparer le concours de l'agrégation externe d'arts plastiques. Dès septembre, les cours proposés, constitués en cours magistraux et en travaux dirigés, porteront sur les différentes épreuves du concours : les épreuves de l'admissibilité (Esthétique, Histoire de l'art et Pratique plastique graphique), et les épreuves de l'admission (Pratique plastique, Leçon, Option).

Indépendamment du suivi de la préparation au concours au département d'arts plastiques de l'Université Jean-Monnet, une inscription à partir de septembre sur le site de l'Education Nationale est indispensable pour participer au concours. Le calendrier ainsi que les informations actualisées relatives au concours (programmes, rapports de jury...) seront disponibles à partir de l'adresse URL <http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

Pour qui ?

Conditions d'admission

- > Être titulaire d'un Master 2 ou équivalent (DNSEP par exemple)

Et après ?

Débouchés

- > Enseignement en qualité d'agrégé-e dans le second degré
- > Enseignement en qualité d'agrégé-e détaché-e dans le supérieur (PRAG)